



NAO : LES PAROLES NE SUFFISENT PLUS, IL FAUT DES ACTES CONCRETS MAINTENANT...

Dans un contexte de hausse continue du coût de la vie, les salarié.e.s de l'UES VEOLIA EAU attendent des augmentations salariales à la hauteur de leur engagement et de leur travail.

Lors des négociations annuelles obligatoires (NAO), la Direction a fait des annonces très en-deçà des besoins réels :

- enveloppe de 1,5% pour les Cadres ;
- +0,4% d'augmentation générale pour les non-Cadres ;
- +0,5% d'augmentation individuelle pour les non-Cadres
- GVT estimée à 0,6 % pour les non-Cadres

Ce que nous demandons, ENSEMBLE

Les organisations syndicales **CFDT**, **CFE-CGC**, **CGT** et **FO** portent des revendications communes, légitimes et nécessaires :

- **Revalorisation de la valeur du point à 6 €**, contre 5,2936 € actuellement,
- **Augmentation de l'enveloppe salariale des cadres**, avec un socle minimal supérieur à zéro, et une attention particulière pour celles et ceux sans augmentation depuis plus de 3 ans,
- **Égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes**, au-delà des annonces de principe,
- **Mise en place d'une indemnité de pénibilité** pour les plateformes nationales et les fonctions supports concernées, **en territoires comme au national**,
- **Clause de revoyure à 6 mois**, afin d'adapter les mesures salariales à l'évolution réelle du coût de la vie.

Sans reconnaissance du travail réel, sans moyens suffisants, sans écoute des équipes, la motivation s'effrite et la qualité du service se fragilise. C'est pourquoi les revendications salariales ne sont pas une demande "en plus". Elles sont indispensables pour récompenser l'engagement, les responsabilités assumées, les contraintes supportées et la capacité constante d'adaptation des équipes

Suite à la mobilisation des délégué.e.s le 29 janvier dernier, la DRH est prête uniquement à aborder nos 2 premières revendications lors de l'ultime réunion de négociations du 12 février prochain et refuse de mettre en place une indemnité pour les fonctions supports et d'intégrer une clause de revoyure, et propose une enveloppe de 0,1% seulement pour réduire les inégalités.

Concernant les augmentations salariales, pas d'illusion... **sans mobilisation des salarié.e.s**, elles ne seront pas à la hauteur pour garantir une reconnaissance équitable du travail.

SE MOBILISER OU SUBIR

L'expérience le montre : les avancées salariales se gagnent grâce au rapport de force. La Direction n'évoluera que si les salarié.e.s se mobilisent massivement.

Se mobiliser, c'est :

- montrer que ces revendications sont partagées par le plus grand nombre,
- refuser de se contenter d'un salaire insuffisant pour vivre,
- exiger une reconnaissance à la hauteur du travail fourni.

Ensemble, faisons entendre notre voix

La force des organisations syndicales repose sur la mobilisation collective des salarié.e.s. Uni.e.s, solidaires et déterminé.e.s, nous pourrions obtenir de véritables avancées salariales.

Préparez-vous à la mobilisation générale...

Rapprochez-vous de vos représentant.e.s

CFDT – CFE-CGC – CGT – FO

en établissement